



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE 2017
OYONNAX
FICHE ENGAGEMENT



Club :

N° Asso :

Ligue :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

| NOMS | N° Licence | Nom-Prénom | Catégorie | H-N E-S-J * | ET ** | Ordre de passage |
|------------|------------|------------|-----------|----------------|-------|---------------------|
| Tireur n°1 | | | | | | |
| Tireur n°2 | | | | | | |
| Tireur n°3 | | | | | | |

(**) ET=Etranger, 1 seul étranger licencié à la FFTir possible.

(*) Haut-Niveau : E=Elite, S=Senior, J=Jeune : liste sur le site :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau

AUCUNE LIMITE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE POUR LES CLUBS

Les 8 premiers clubs sont qualifiés pour les phases finales. Si plusieurs équipes du même club sont concernés, seule la première équipe sera qualifiée pour la phase finale.

Le championnat de France des clubs Fosse Olympique se déroule dans le cadre d'une étape du circuit national, les tireurs qui composent l'équipe sont automatiquement classés individuellement à l'étape du circuit national. Pour les femmes, les 3 premières séries seront prises en compte.

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE

NOM/PRÉNOM :

Tel :

E-m@il :

NIVEAU DE DIPLÔME :

COUPON À RENVOYER AVANT LE 19 MAI 2017
AVEC LE RÈGLEMENT DE 120 € À L'ORDRE DE LA FFTIR

Fédération Française de Tir - M. Philippe QUENTEL - 38 rue Brunel 75017 PARIS

Date et signature :

